

**République Tunisienne**  
**Ministère des Affaires Sociales**



**Caisse Nationale de Sécurité Sociale**  
**Avis de Consultation N° 1005/2018**

**Travaux de réalisation d'une installation de système de détection incendie à la policlinique CNSS Elkhadra**

La Caisse Nationale de Sécurité Sociale se propose de lancer une consultation pour les travaux de réalisation d'une installation de système de détection incendie à la policlinique CNSS El Khadhra.

Les entreprises spécialisées et agréées par le ministère de l'équipement dans la spécialité B2 catégorie 1 et B4 catégorie 1 et plus peuvent retirer le dossier de consultation auprès de la sous direction des bâtiments au 20 bis avenue des USA 1002 Tunis Belvédère, 1<sup>er</sup> étage (bureau n° 102).

Les plis contenant les offres, constituées conformément à l'article 7 du cahier des charges, doivent être envoyés par rapid-poste ou par voie recommandée ou déposés directement au bureau d'ordre central au nom de Monsieur le Président Directeur Générale de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale 49, Avenue Taieb M'hiri 1002 Tunis Belvédère. La date limite de réception des offres est fixée au **23 mars 2018 à 17 h**. Le cachet du bureau d'ordre central de la CNSS faisant foi.

L'enveloppe extérieure doit porter la mention apparente "**A ne pas ouvrir**" **consultation N° 1005/2018 - Travaux de réalisation d'une installation de système de détection incendie à la policlinique Elkhadra**

Les soumissionnaires se trouveront liés par leurs offres durant une période de 60 jours à compter du jour suivant la date limite de réception des offres